|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **FORMATION AIDE-SOIGNANT en cursus partiel (Post BAC. PRO. ASSP)** | | | |
| **Blocs de compétences** | **Compétences** | **Compétences mobilisées dans le parcours de formation BAC. PRO. ASSP** | **Modalités d’évaluation des blocs de compétences** |
| **Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale** | 1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l’évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires | * 1. Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage   2. Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l’évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l’équipe pluri-professionnelle   3. Concevoir et mettre en œuvre des activités d’acquisition ou de maintien de l’autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe   2.1 Réaliser les activités liées à l’hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation  2.4 […] accompagner la prise des repas | Equivalence totale – Pas d’évaluation |
| 1. Identifier les situations à risque lors de l’accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer |
| **Bloc 2 – Evaluation de l’état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration** | 1. Evaluer l’état clinique d’une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins | Module 3 : Evaluation de l’état clinique d’une personne – **77h** | Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4  Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5  Evaluation des compétences en milieu professionnel  Attestation de formation aux gestes et soins d’urgence de niveau 2 |
| 1. Mettre en œuvre des soins adaptés à l’état clinique de la personne | Module 4 – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement – **182 h** |
| 1. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation | Module 5 – Accompagnement de la mobilité de la personne aidée – **35 h** |
| **Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants** | 1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage | * 1. Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage   3.2 Traiter et transmettre des informations […]  **+ Connaissances de base en nutrition, hygiène et santé** | Equivalence totale – Pas d’évaluation |
| 1. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels | 3.5 Participer à l’accueil, à l’encadrement et à la formation de stagiaires, à l’accueil des nouveaux agents, des bénévoles |
| **Bloc 4 – Entretien de l’environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d’intervention** | 1. Utiliser des techniques d’entretien des locaux et du matériel adapté en prenant compte la prévention des risques associés | 2.3 Assurer l’hygiène de l’environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l’environnement de la personne  3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels | Equivalence totale – Pas d’évaluation |
| 1. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l’entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins | 3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels |
| **Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité – gestion des risques** | 1. Rechercher, traiter et transmettre quels que soient l’outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités | 3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques | Equivalence totale – Pas d’évaluation |
| 1. Organiser son activité, coopérer au sein d’une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d’une démarche qualité – gestion des risques | 3.1 Gérer ses activités en inter agissant avec l’équipe pluri-professionnelle dans une posture professionnelle adaptée |

Extrait de l’[arrêté du 10 juin 2021](http://www.ifsi-troyes.fr/sites/default/files/arrete_du_10_juin_2021_relatif_a_la_formation_conduisant_au_diplome_detat_daide-soignant.pdf) relatif à la formation conduisant au diplôme d’Etat aide-soignant

**Domaine d’Activités 1 – DA1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités**

**1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités**

1. Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin

2. Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin

3. Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation

4. Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bientraitance de la personne

5. Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne

6. Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées

7. Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants

8. Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation

9. Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

**2. - Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates**

1. Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard

2. Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission

3. Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluriprofessionnelle

**Domaine d’Activités 2 – DA2. - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques**

**3. - Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé**

1. Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge

2. Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies

3. Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques

4. Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique

5. Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluriprofessionnelle

6. Identification et transmission de l'urgence d'une situation

**4. - Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques**

1. Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin

2. Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences

3. Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration

4. Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne

5. Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation

6. Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation

7. Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention

**5. - Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation**

1. Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement

2. Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités

3. Sécurisation de l'espace d'intervention

4. Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie

5. Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences 6. Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation

**Domaine d’Activités 3 – DA3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

**6. - Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage**

1. Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage

2. Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité

3. Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la règlementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle

4. Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique

5. Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin

6. Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

**7. - Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels**

1. Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure

2. Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation

3. Accompagnement et encadrement des personnes en formation

4. Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant

5. Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle

6. Explication, organisation et accompagnement des apprentissages

**Domaine d’Activités 4 – DA4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention**

**8. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques**

1. Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques

2. Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques

3. Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission

4. Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets

5. Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 6. Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice

**9. - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins**

1. Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences

2. Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission

3. Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins

4. Repérage des dysfonctionnements et signalement

**Domaine d’Activités 5 – DA5. - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités**

**10. - Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités**

1. Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins

2. Transcription et transmission des observations et des données recueillies

3. Analyse des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

**11. - Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques**

1. Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs

2. Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles

3. Interventions contribuant à la mise en œuvre des différents projets

4. Observation des écarts entre les recommandations de bonnes pratiques et les pratiques et participation active à la démarche qualité/gestion des risques de la structure